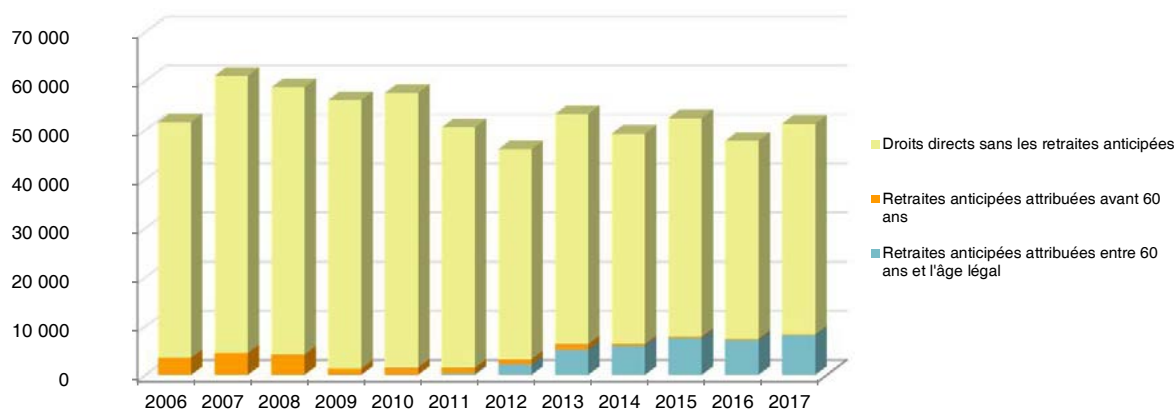


Retraités résidant en Carsat Sud-Est

Nouvelles attributions	Hommes	Femmes	Ensemble
Ensemble des attributions ⁽¹⁾ de droits directs et de droits dérivés	25 490	37 733	63 223
Droits directs (retraites personnelles)	24 045	27 120	51 165
Droits dérivés (retraites de réversion)	1 445	10 613	12 058
Attributions du minimum vieillesse ⁽²⁾	2 381	2 546	4 927

Évolution des attributions de droits directs et retraites anticipées depuis 2006



Retraites anticipées et mesures dérogatoires	5 982	2 232	8 214
Âges moyens au départ de la pension			
Droits directs	62,7 ans	63,4 ans	63,1 ans
Droits dérivés	75,1 ans	73,6 ans	73,8 ans
Proportions par rapport aux droits directs contributifs			
Pensions à taux réduit	8,7%	13,5%	11,2%
Retraités bénéficiant d'une surcote	16,5%	15,2%	15,8%
Polypensionnés	50,1%	38,5%	43,9%

Retraités en paiement au 31 décembre	Hommes	Femmes	Ensemble
Nombre total de retraités	507 448	634 732	1 142 180
Retraités percevant un droit direct seul	494 347	447 563	941 910
Retraités percevant un droit dérivé seul	1 581	40 559	42 140
Retraités percevant les deux à la fois	11 520	146 610	158 130
Minimum vieillesse ⁽³⁾	6,5%	5,1%	5,7%
Retraites anticipées et mesures dérogatoires	51 569	15 724	67 293
Âges moyens des retraités (droits directs et droits dérivés)	73,6 ans	75,3 ans	74,6 ans
Montant global mensuel moyen de la pension servie par le régime général ⁽⁴⁾	776 €	605 €	681 €
Montant global mensuel moyen de la pension servie aux retraités ayant une carrière complète au régime général ⁽⁵⁾	1 157 €	1 013 €	1 094 €
Minimum contributif par rapport aux droits directs contributifs	22,7%	50,0%	37,5%

¹ Attributions d'une retraite de droit direct ou de droit dérivé au cours de l'année quelle que soit la date d'effet de la pension.

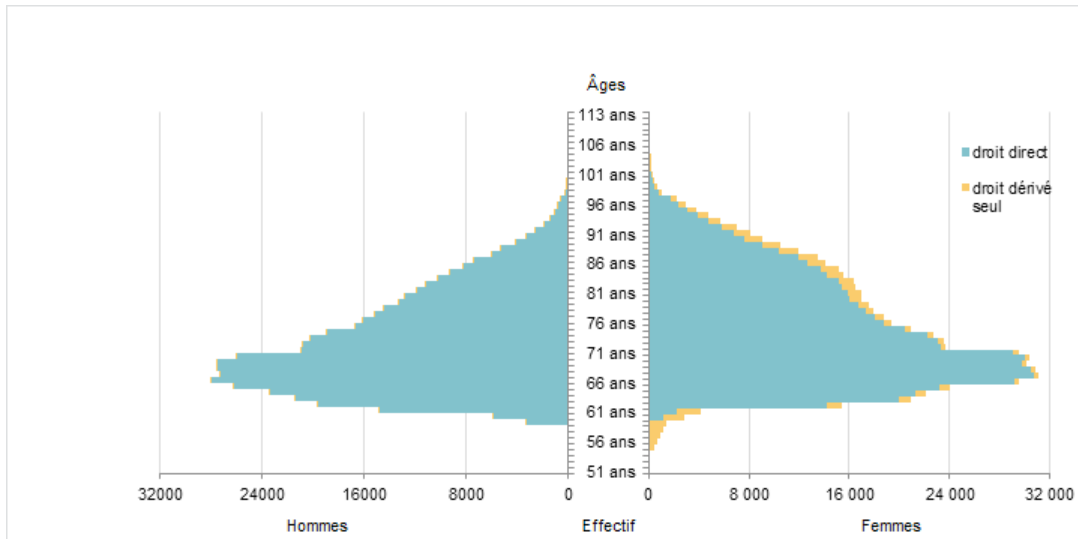
² Dénombrement des allocations du minimum vieillesse.

³ Nombre de retraités bénéficiaires d'une allocation du minimum vieillesse par rapport à l'ensemble des retraités en paiement au 31 décembre.

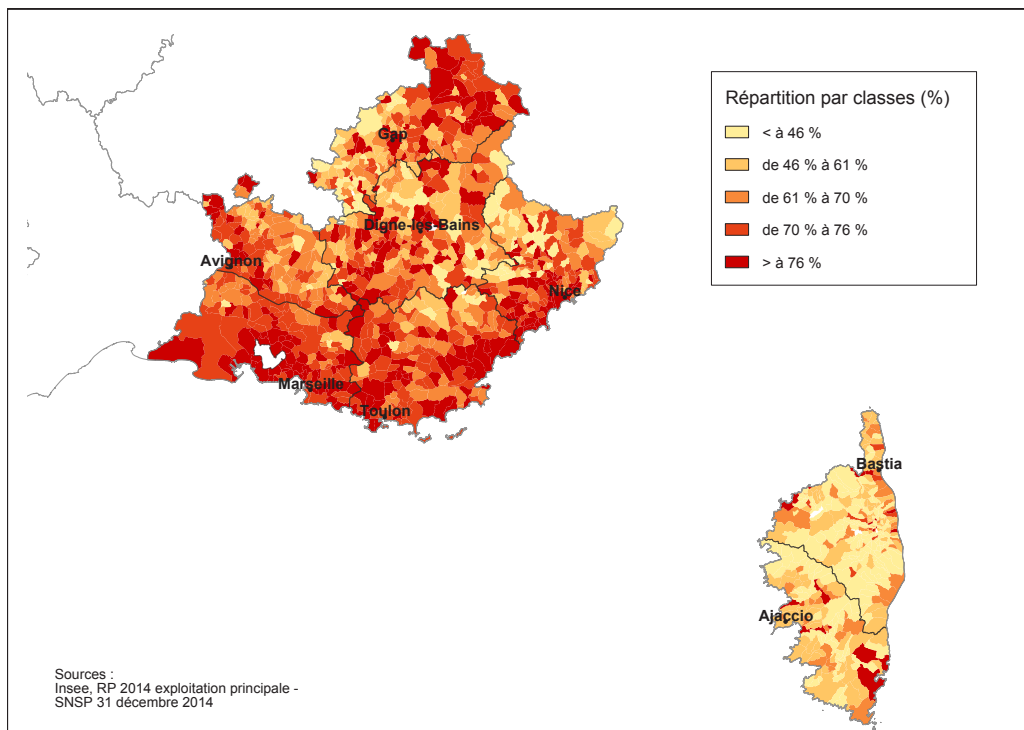
⁴ Ensemble des avantages de droit direct et de droit dérivé servis : montant de base après application des règles de minimum (minimum contributif ou minimum des pensions de réversion) et maximum (écrêtement du plafond de la Sécurité sociale) + compléments de pensions éventuels.
Montant brut avant prélèvements sociaux et hors régimes complémentaires.

⁵ Pensions de droit direct calculées à taux plein et sans prorata de durée d'assurance au régime général.

Pyramide des âges des résidents

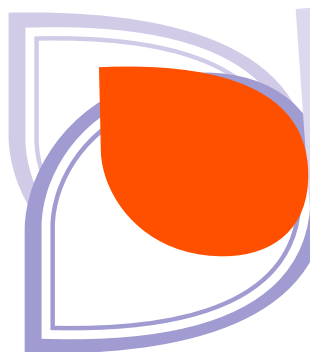


Retraités du régime général par rapport à la population des 60 ans et plus par commune dans la Carsat Sud-Est



Prestataires payés par la Carsat Sud-Est

Répartition par département de résidence	Hommes	Femmes	Ensemble
04 - Alpes-de-Haute-Provence	15 678	18 615	34 293
05 - Hautes-Alpes	12 611	14 953	27 564
06 - Alpes-Maritimes	96 619	123 149	219 768
13 - Bouches-du-Rhône	166 659	205 443	372 102
2A - Corse-du-Sud	10 684	12 599	23 283
2B - Haute-Corse	12 291	14 691	26 982
83 - Var	92 036	115 838	207 874
84 - Vaucluse	45 538	57 251	102 789
Total Carsat Sud-Est	452 116	562 539	1 014 655
Total hors Carsat Sud-Est	68 239	76 319	144 558
Ensemble des prestataires	520 355	638 858	1 159 213

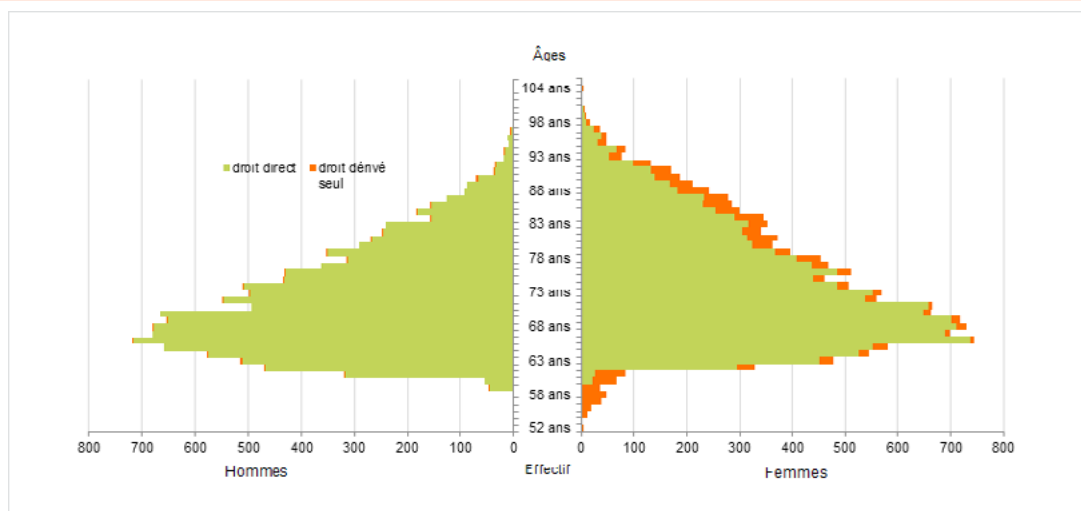


Retraités résidant dans le département

Nouvelles attributions	Hommes	Femmes	Ensemble
Ensemble des attributions ⁽¹⁾ de droits directs et de droits dérivés	664	878	1 542
Droits directs (retraites personnelles)	632	658	1 290
Droits dérivés (retraites de réversion)	32	220	252
Attributions du minimum vieillesse ⁽²⁾	87	74	161
Retraites anticipées et mesures dérogatoires	73	33	106
Âges moyens au départ de la pension			
Droits directs	63,5 ans	63,9 ans	63,7 ans
Droits dérivés	74,7 ans	72,9 ans	73,1 ans
Proportions par rapport aux droits directs contributifs			
Polypensionnés	51,1%	39,7%	45,3%

Retraités en paiement au 31 décembre	Hommes	Femmes	Ensemble
Nombre total de retraités	12 046	14 304	26 350
Retraités percevant un droit direct seul	11 728	10 147	21 875
Retraités percevant un droit dérivé seul	48	1 343	1 391
Retraités percevant les deux à la fois	270	2 814	3 084
Minimum vieillesse ⁽³⁾	11,6%	10,3%	10,9%
Retraites anticipées et mesures dérogatoires	512	191	703
Âges moyens des retraités (droits directs et droits dérivés)	73,3 ans	74,7 ans	74,1 ans
Montant global mensuel moyen de la pension servie par le régime général ⁽⁴⁾	677 €	567 €	617 €
Montant global mensuel moyen de la pension servie aux retraités ayant une carrière complète au régime général ⁽⁵⁾	1 145 €	1 020 €	1 088 €
Minimum contributif par rapport aux droits directs contributifs	35,0%	53,7%	44,7%

Pyramide des âges des résidents



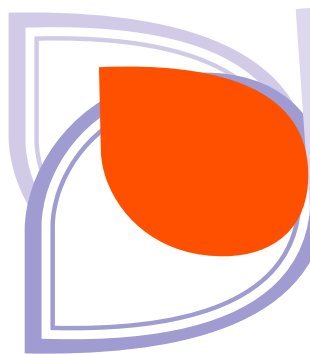
¹ Attributions d'une retraite de droit direct ou de droit dérivé au cours de l'année quelle que soit la date d'effet de la pension.

² Dénombrement des allocations du minimum vieillesse.

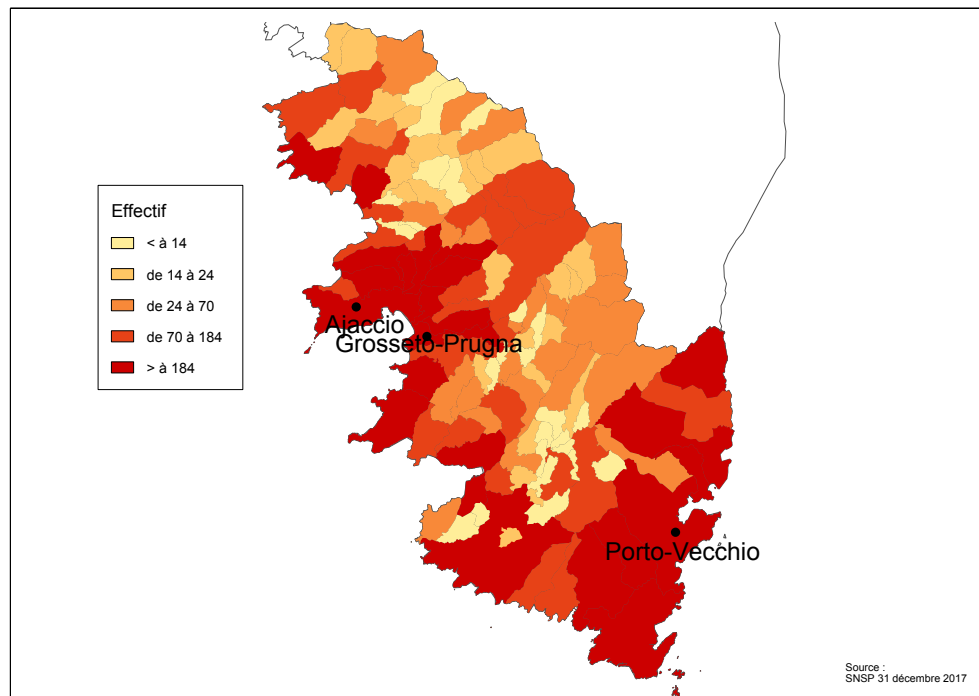
³ Nombre de retraités bénéficiaires d'une allocation du minimum vieillesse par rapport à l'ensemble des retraités en paiement au 31 décembre.

⁴ Ensemble des avantages de droit direct et de droit dérivé servis : montant de base après application des règles de minimum (minimum contributif ou minimum des pensions de réversion) et maximum (écrêtement du plafond de la Sécurité sociale) + compléments de pensions éventuels.
Montant brut avant prélèvements sociaux et hors régimes complémentaires.

⁵ Pensions de droit direct calculées à taux plein et sans prorata de durée d'assurance au régime général.



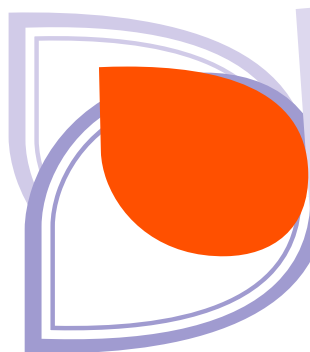
Retraités du régime général par commune



Statistiques des trois communes les plus peuplées du département

Retraités en paiement au 31 décembre par commune de résidence	Hommes	Femmes	Ensemble
Ajaccio			
Nombre total de retraités	4 675	6 112	10 787
Retraités percevant un droit direct seul	4 553	4 223	8 776
Retraités percevant un droit dérivé seul	19	631	650
Retraités percevant les deux à la fois	103	1 258	1 361
Minimum vieillesse ⁽¹⁾	15,1%	12,6%	13,7%
Porto-Vecchio			
Nombre total de retraités	1 080	1 227	2 307
Retraités percevant un droit direct seul	1 053	882	1 935
Retraités percevant un droit dérivé seul	3	112	115
Retraités percevant les deux à la fois	24	233	257
Minimum vieillesse ⁽¹⁾	14,1%	9,4%	11,6%
Grosseto-Prugna			
Nombre total de retraités	503	517	1 020
Retraités percevant un droit direct seul	494	410	904
Retraités percevant un droit dérivé seul	3	27	30
Retraités percevant les deux à la fois	6	80	86
Minimum vieillesse ⁽¹⁾	4,0%	3,1%	3,5%

¹ Nombre de retraités bénéficiaires d'une allocation du minimum vieillesse par rapport à l'ensemble des retraités en paiement au 31 décembre.

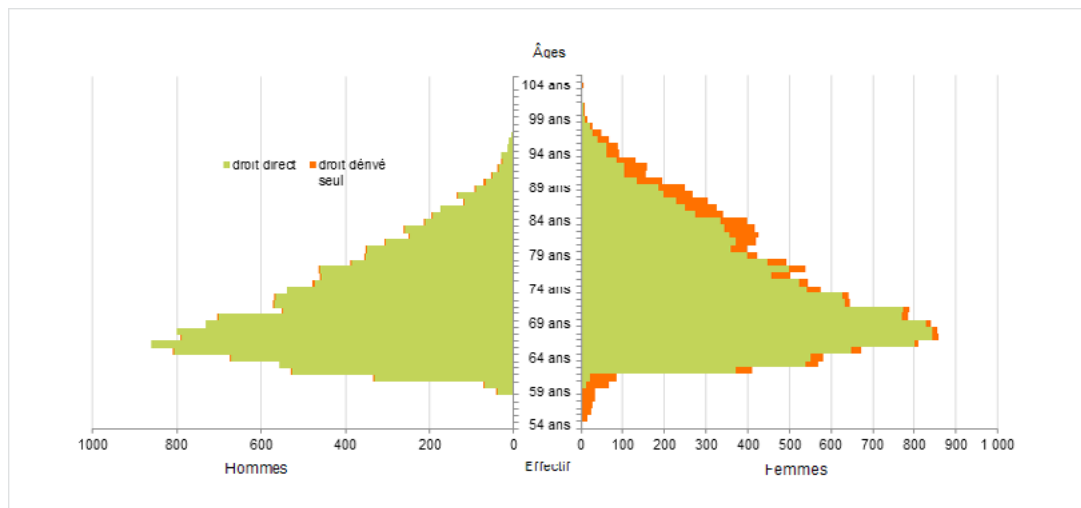


Retraités résidant dans le département

Nouvelles attributions	Hommes	Femmes	Ensemble
Ensemble des attributions ⁽¹⁾ de droits directs et de droits dérivés	737	1 010	1 747
Droits directs (retraites personnelles)	692	732	1 424
Droits dérivés (retraites de réversion)	45	278	323
Attributions du minimum vieillesse ⁽²⁾	100	94	194
Retraites anticipées et mesures dérogatoires	65	19	84
Âges moyens au départ de la pension			
Droits directs	63,5 ans	63,7 ans	63,6 ans
Droits dérivés	73,9 ans	72,4 ans	72,6 ans
Proportions par rapport aux droits directs contributifs			
Polypensionnés	55,2%	38,9%	46,8%

Retraités en paiement au 31 décembre	Hommes	Femmes	Ensemble
Nombre total de retraités	13 628	16 360	29 988
Retraités percevant un droit direct seul	13 210	11 406	24 616
Retraités percevant un droit dérivé seul	72	1 682	1 754
Retraités percevant les deux à la fois	346	3 272	3 618
Minimum vieillesse ⁽³⁾	10,7%	11,0%	10,9%
Retraites anticipées et mesures dérogatoires	598	182	780
Âges moyens des retraités (droits directs et droits dérivés)	73,3 ans	74,8 ans	74,1 ans
Montant global mensuel moyen de la pension servie par le régime général ⁽⁴⁾	675 €	556 €	610 €
Montant global mensuel moyen de la pension servie aux retraités ayant une carrière complète au régime général ⁽⁵⁾	1 119 €	997 €	1 066 €
Minimum contributif par rapport aux droits directs contributifs	33,3%	56,9%	45,6%

Pyramide des âges des résidents



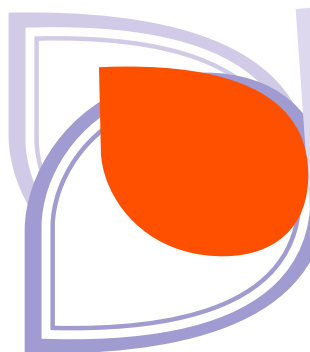
¹ Attributions d'une retraite de droit direct ou de droit dérivé au cours de l'année quelle que soit la date d'effet de la pension.

² Dénombrement des allocations du minimum vieillesse.

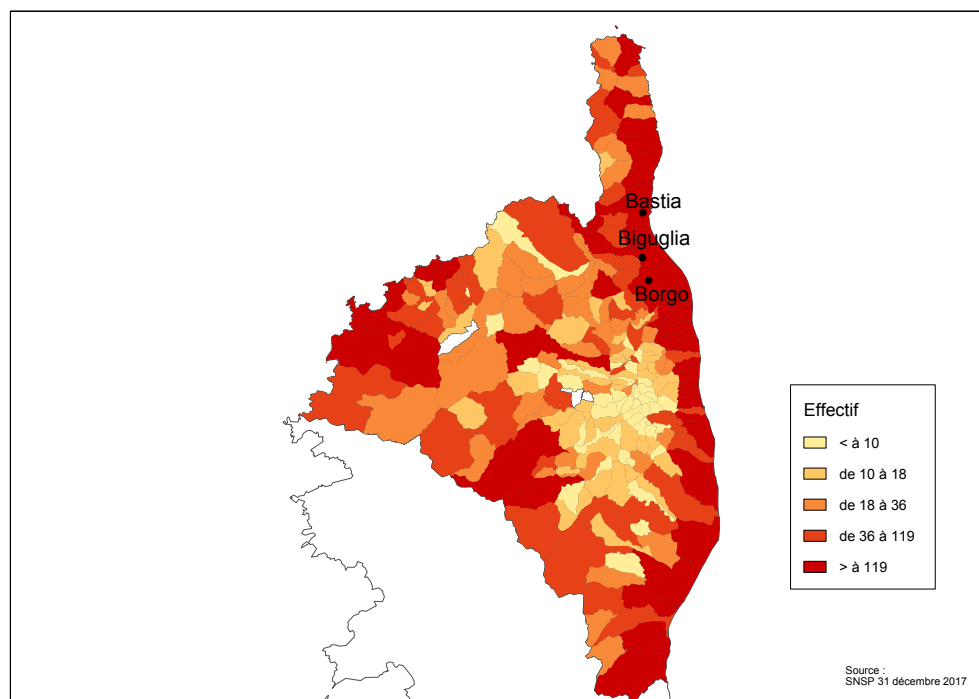
³ Nombre de retraités bénéficiaires d'une allocation du minimum vieillesse par rapport à l'ensemble des retraités en paiement au 31 décembre.

⁴ Ensemble des avantages de droit direct et de droit dérivé servis : montant de base après application des règles de minimum (minimum contributif ou minimum des pensions de réversion) et maximum (écrêtement du plafond de la Sécurité sociale) + compléments de pensions éventuels.
Montant brut avant prélèvements sociaux et hors régimes complémentaires.

⁵ Pensions de droit direct calculées à taux plein et sans prorata de durée d'assurance au régime général.



Retraités du régime général par commune



Statistiques des trois communes les plus peuplées du département

Retraités en paiement au 31 décembre par commune de résidence	Hommes	Femmes	Ensemble
Bastia			
Nombre total de retraités	3 010	4 175	7 185
Retraités percevant un droit direct seul	2 915	2 763	5 678
Retraités percevant un droit dérivé seul	10	494	504
Retraités percevant les deux à la fois	85	918	1 003
Minimum vieillesse ⁽¹⁾	14,1%	17,5%	16,1%
Borgo			
Nombre total de retraités	574	639	1 213
Retraités percevant un droit direct seul	563	455	1 018
Retraités percevant un droit dérivé seul	1	51	52
Retraités percevant les deux à la fois	10	133	143
Minimum vieillesse ⁽¹⁾	9,8%	9,4%	9,6%
Biguglia			
Nombre total de retraités	552	606	1 158
Retraités percevant un droit direct seul	528	421	949
Retraités percevant un droit dérivé seul	5	53	58
Retraités percevant les deux à la fois	19	132	151
Minimum vieillesse ⁽¹⁾	6,0%	6,8%	6,4%

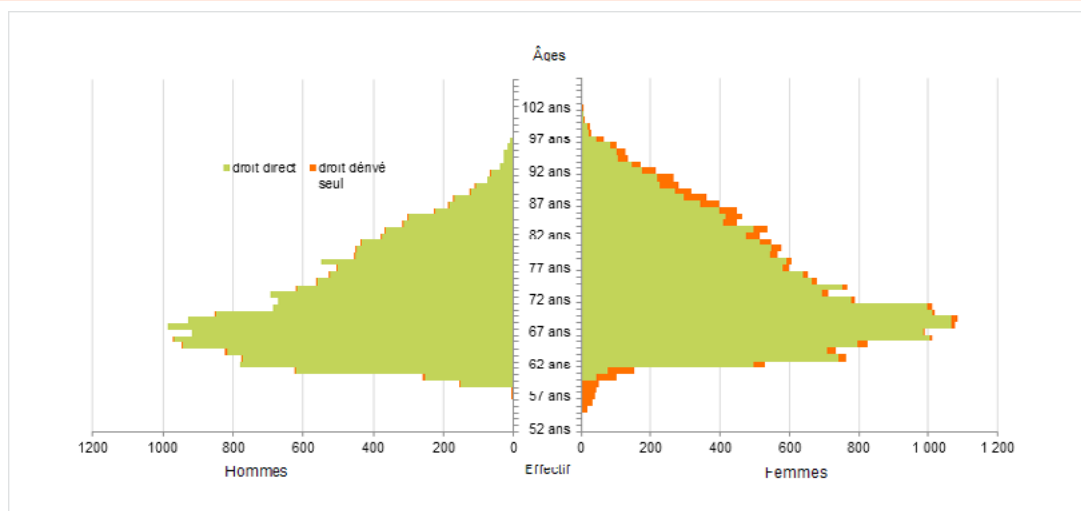
¹ Nombre de retraités bénéficiaires d'une allocation du minimum vieillesse par rapport à l'ensemble des retraités en paiement au 31 décembre.

Retraités résidant dans le département

Nouvelles attributions	Hommes	Femmes	Ensemble
Ensemble des attributions ⁽¹⁾ de droits directs et de droits dérivés	860	1 272	2 132
Droits directs (retraites personnelles)	807	914	1 721
Droits dérivés (retraites de réversion)	53	358	411
Attributions du minimum vieillesse ⁽²⁾	75	87	162
Retraites anticipées et mesures dérogatoires	251	83	334
Âges moyens au départ de la pension			
Droits directs	62,1 ans	63,2 ans	62,7 ans
Droits dérivés	74,3 ans	73,9 ans	73,9 ans
Proportions par rapport aux droits directs contributifs			
Polypensionnés	56,1%	48,1%	51,9%

Retraités en paiement au 31 décembre	Hommes	Femmes	Ensemble
Nombre total de retraités	17 629	20 904	38 533
Retraités percevant un droit direct seul	17 090	14 625	31 715
Retraités percevant un droit dérivé seul	59	1 350	1 409
Retraités percevant les deux à la fois	480	4 929	5 409
Minimum vieillesse ⁽³⁾	4,4%	4,0%	4,1%
Retraites anticipées et mesures dérogatoires	2 259	528	2 787
Âges moyens des retraités (droits directs et droits dérivés)	73,3 ans	74,9 ans	74,2 ans
Montant global mensuel moyen de la pension servie par le régime général ⁽⁴⁾	744 €	569 €	649 €
Montant global mensuel moyen de la pension servie aux retraités ayant une carrière complète au régime général ⁽⁵⁾	1 143 €	989 €	1 081 €
Minimum contributif par rapport aux droits directs contributifs	23,1%	54,5%	39,6%

Pyramide des âges des résidents



¹ Attributions d'une retraite de droit direct ou de droit dérivé au cours de l'année quelle que soit la date d'effet de la pension.

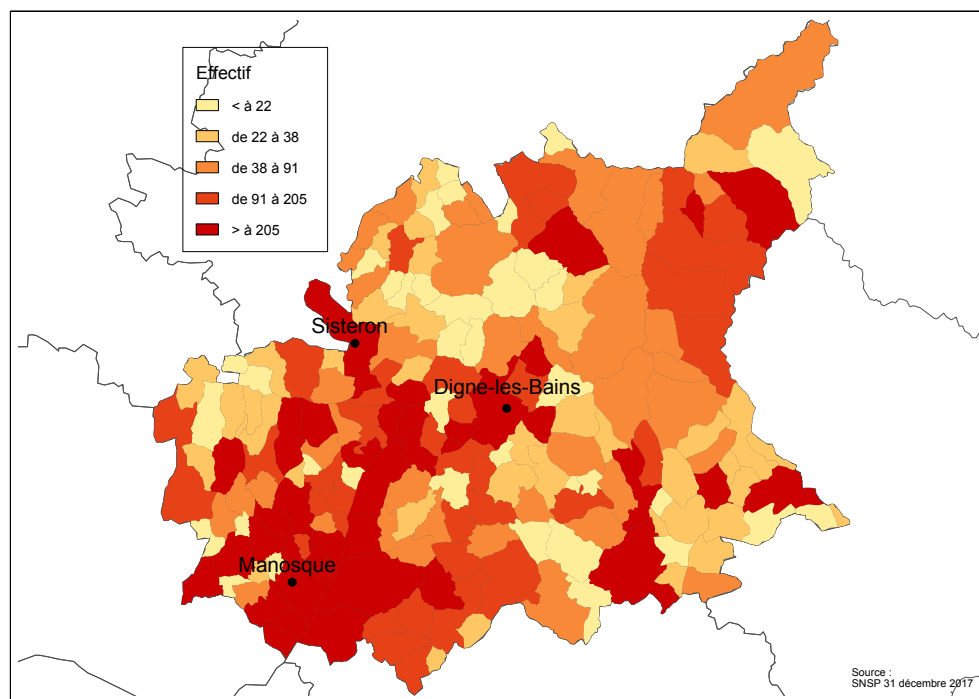
² Dénombrement des allocations du minimum vieillesse.

³ Nombre de retraités bénéficiaires d'une allocation du minimum vieillesse par rapport à l'ensemble des retraités en paiement au 31 décembre.

⁴ Ensemble des avantages de droit direct et de droit dérivé servis : montant de base après application des règles de minimum (minimum contributif ou minimum des pensions de réversion) et maximum (écrêtement du plafond de la Sécurité sociale) + compléments de pensions éventuels.
Montant brut avant prélèvements sociaux et hors régimes complémentaires.

⁵ Pensions de droit direct calculées à taux plein et sans prorata de durée d'assurance au régime général.

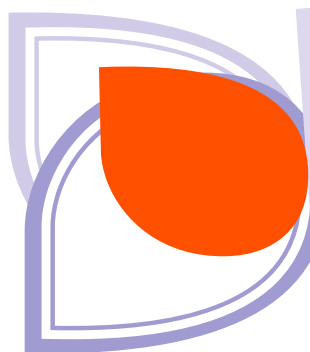
Retraités du régime général par commune



Statistiques des trois communes les plus peuplées du département

Retraités en paiement au 31 décembre par commune de résidence	Hommes	Femmes	Ensemble
Manosque			
Nombre total de retraités	2 219	2 971	5 190
Retraités percevant un droit direct seul	2 150	2 031	4 181
Retraités percevant un droit dérivé seul	5	203	208
Retraités percevant les deux à la fois	64	737	801
Minimum vieillesse ⁽¹⁾	6,1%	4,1%	5,0%
Digne-les-Bains			
Nombre total de retraités	1 654	2 271	3 925
Retraités percevant un droit direct seul	1 615	1 601	3 216
Retraités percevant un droit dérivé seul	4	116	120
Retraités percevant les deux à la fois	35	554	589
Minimum vieillesse ⁽¹⁾	9,7%	5,3%	7,2%
Sisteron			
Nombre total de retraités	836	1 089	1 925
Retraités percevant un droit direct seul	811	704	1 515
Retraités percevant un droit dérivé seul	1	86	87
Retraités percevant les deux à la fois	24	299	323
Minimum vieillesse ⁽¹⁾	3,6%	5,8%	4,8%

¹ Nombre de retraités bénéficiaires d'une allocation du minimum vieillesse par rapport à l'ensemble des retraités en paiement au 31 décembre.

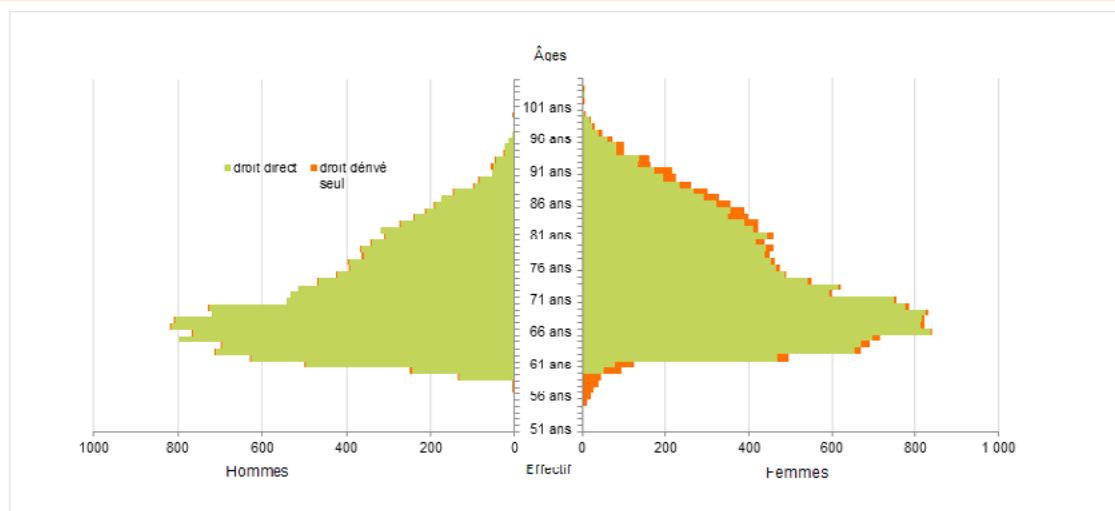


Retraités résidant dans le département

Nouvelles attributions	Hommes	Femmes	Ensemble
Ensemble des attributions ⁽¹⁾ de droits directs et de droits dérivés	757	1 075	1 832
Droits directs (retraites personnelles)	711	790	1 501
Droits dérivés (retraites de réversion)	46	285	331
Attributions du minimum vieillesse ⁽²⁾	42	49	91
Retraites anticipées et mesures dérogatoires	233	89	322
Âges moyens au départ de la pension			
Droits directs	62,3 ans	63,0 ans	62,6 ans
Droits dérivés	71,9 ans	72,5 ans	72,4 ans
Proportions par rapport aux droits directs contributifs			
Polypensionnés	57,7%	49,5%	53,4%

Retraités en paiement au 31 décembre	Hommes	Femmes	Ensemble
Nombre total de retraités	14 197	16 835	31 032
Retraités percevant un droit direct seul	13 772	12 215	25 987
Retraités percevant un droit dérivé seul	75	931	1 006
Retraités percevant les deux à la fois	350	3 689	4 039
Minimum vieillesse ⁽³⁾	2,9%	3,0%	2,9%
Retraites anticipées et mesures dérogatoires	2 116	662	2 778
Âges moyens des retraités (droits directs et droits dérivés)	73,0 ans	74,8 ans	74,0 ans
Montant global mensuel moyen de la pension servie par le régime général ⁽⁴⁾	688 €	563 €	620 €
Montant global mensuel moyen de la pension servie aux retraités ayant une carrière complète au régime général ⁽⁵⁾	1 129 €	966 €	1 055 €
Minimum contributif par rapport aux droits directs contributifs	24,8%	54,5%	40,5%

Pyramide des âges des résidents



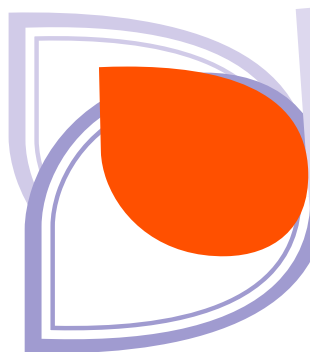
¹ Attributions d'une retraite de droit direct ou de droit dérivé au cours de l'année quelle que soit la date d'effet de la pension.

² Dénombrement des allocations du minimum vieillesse.

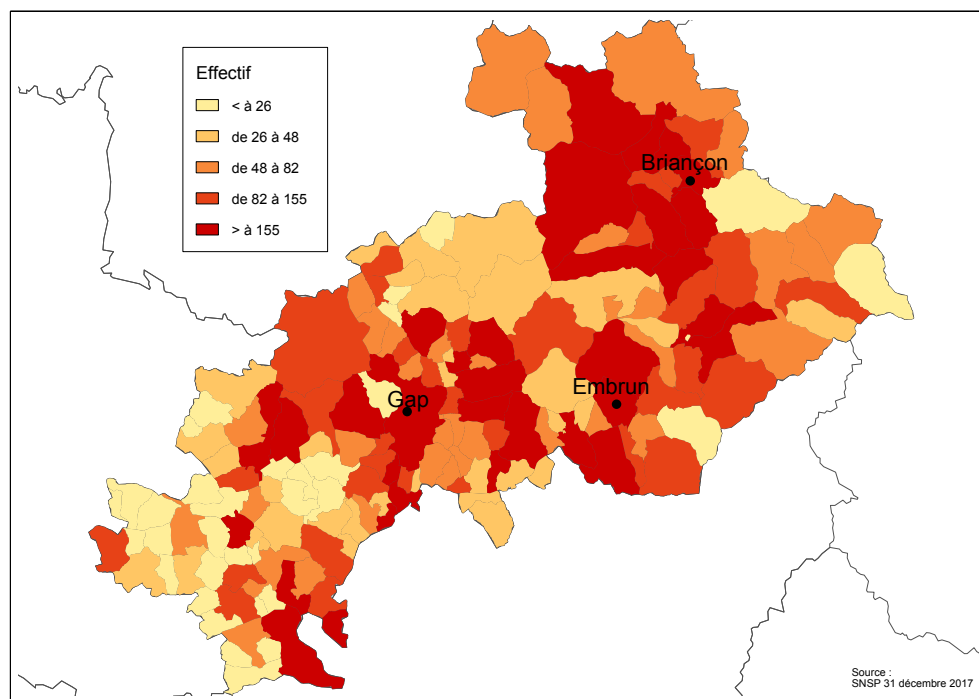
³ Nombre de retraités bénéficiaires d'une allocation du minimum vieillesse par rapport à l'ensemble des retraités en paiement au 31 décembre.

⁴ Ensemble des avantages de droit direct et de droit dérivé servis : montant de base après application des règles de minimum (minimum contributif ou minimum des pensions de réversion) et maximum (écrêtement du plafond de la Sécurité sociale) + compléments de pensions éventuels.
Montant brut avant prélèvements sociaux et hors régimes complémentaires.

⁵ Pensions de droit direct calculées à taux plein et sans prorata de durée d'assurance au régime général.



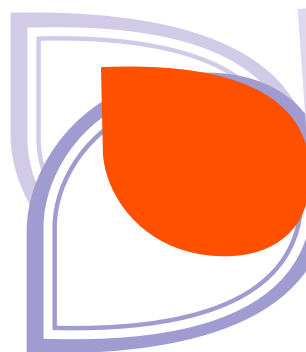
Retraités du régime général par commune



Statistiques des trois communes les plus peuplées du département

Retraités en paiement au 31 décembre par commune de résidence	Hommes	Femmes	Ensemble
Gap			
Nombre total de retraités	3 821	5 118	8 939
Retraités percevant un droit direct seul	3 736	3 711	7 447
Retraités percevant un droit dérivé seul	11	261	272
Retraités percevant les deux à la fois	74	1 146	1 220
Minimum vieillesse ⁽¹⁾	4,6%	3,7%	4,1%
Briançon			
Nombre total de retraités	1 011	1 296	2 307
Retraités percevant un droit direct seul	988	955	1 943
Retraités percevant un droit dérivé seul	1	54	55
Retraités percevant les deux à la fois	22	287	309
Minimum vieillesse ⁽¹⁾	2,3%	3,9%	3,2%
Embrun			
Nombre total de retraités	822	969	1 791
Retraités percevant un droit direct seul	787	687	1 474
Retraités percevant un droit dérivé seul	1	54	55
Retraités percevant les deux à la fois	34	228	262
Minimum vieillesse ⁽¹⁾	3,9%	2,7%	3,2%

¹ Nombre de retraités bénéficiaires d'une allocation du minimum vieillesse par rapport à l'ensemble des retraités en paiement au 31 décembre.

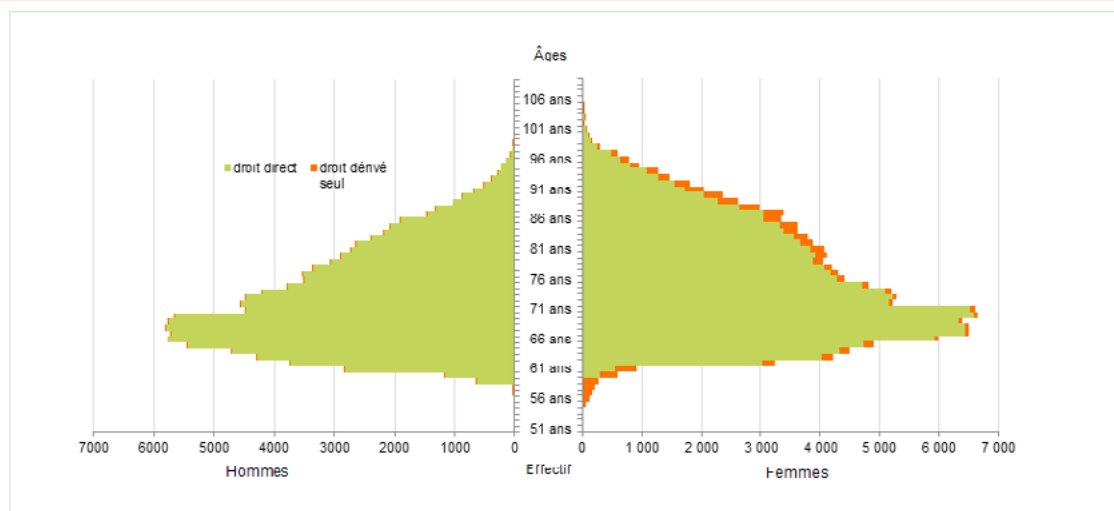


Retraités résidant dans le département

Nouvelles attributions	Hommes	Femmes	Ensemble
Ensemble des attributions ⁽¹⁾ de droits directs et de droits dérivés	5 363	8 102	13 465
Droits directs (retraites personnelles)	5 038	5 800	10 838
Droits dérivés (retraites de réversion)	325	2 302	2 627
Attributions du minimum vieillesse ⁽²⁾	549	550	1 099
Retraites anticipées et mesures dérogatoires	1 132	528	1 660
Âges moyens au départ de la pension			
Droits directs	62,9 ans	63,5 ans	63,2 ans
Droits dérivés	75,8 ans	74,5 ans	74,6 ans
Proportions par rapport aux droits directs contributifs			
Polypensionnés	52,8%	39,3%	45,6%

Retraités en paiement au 31 décembre	Hommes	Femmes	Ensemble
Nombre total de retraités	110 335	142 909	253 244
Retraités percevant un droit direct seul	107 520	101 934	209 454
Retraités percevant un droit dérivé seul	265	8 219	8 484
Retraités percevant les deux à la fois	2 550	32 756	35 306
Minimum vieillesse ⁽³⁾	7,3%	4,7%	5,8%
Retraites anticipées et mesures dérogatoires	10 040	3 805	13 845
Âges moyens des retraités (droits directs et droits dérivés)	74,2 ans	76,0 ans	75,2 ans
Montant global mensuel moyen de la pension servie par le régime général ⁽⁴⁾	770 €	627 €	689 €
Montant global mensuel moyen de la pension servie aux retraités ayant une carrière complète au régime général ⁽⁵⁾	1 158 €	1 026 €	1 094 €
Minimum contributif par rapport aux droits directs contributifs	23,0%	45,3%	35,2%

Pyramide des âges des résidents



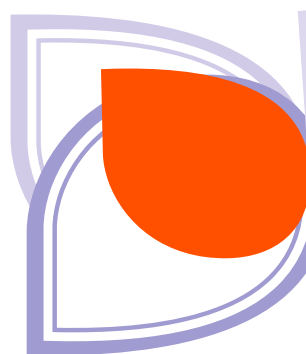
¹ Attributions d'une retraite de droit direct ou de droit dérivé au cours de l'année quelle que soit la date d'effet de la pension.

² Dénombrement des allocations du minimum vieillesse.

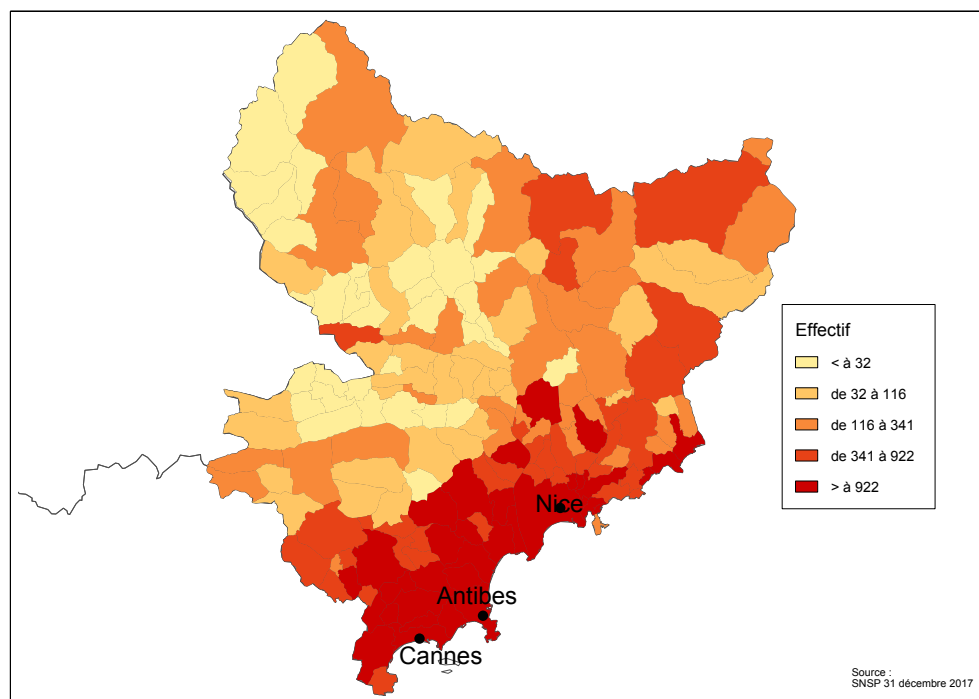
³ Nombre de retraités bénéficiaires d'une allocation du minimum vieillesse par rapport à l'ensemble des retraités en paiement au 31 décembre.

⁴ Ensemble des avantages de droit direct et de droit dérivé servis : montant de base après application des règles de minimum (minimum contributif ou minimum des pensions de réversion) et maximum (écrêtement du plafond de la Sécurité sociale) + compléments de pensions éventuels.
Montant brut avant prélèvements sociaux et hors régimes complémentaires.

⁵ Pensions de droit direct calculées à taux plein et sans prorata de durée d'assurance au régime général.



Retraités du régime général par commune



Statistiques des trois communes les plus peuplées du département

Retraités en paiement au 31 décembre par commune de résidence	Hommes	Femmes	Ensemble
Nice			
Nombre total de retraités	33 693	46 083	79 776
Retraités percevant un droit direct seul	32 754	32 671	65 425
Retraités percevant un droit dérivé seul	81	2 552	2 633
Retraités percevant les deux à la fois	858	10 860	11 718
Minimum vieillesse ⁽¹⁾	12,5%	6,2%	8,9%
Cannes			
Nombre total de retraités	8 803	12 730	21 533
Retraités percevant un droit direct seul	8 566	8 741	17 307
Retraités percevant un droit dérivé seul	20	775	795
Retraités percevant les deux à la fois	217	3 214	3 431
Minimum vieillesse ⁽¹⁾	6,7%	5,7%	6,1%
Antibes			
Nombre total de retraités	8 204	11 183	19 387
Retraités percevant un droit direct seul	8 006	8 023	16 029
Retraités percevant un droit dérivé seul	20	620	640
Retraités percevant les deux à la fois	178	2 540	2 718
Minimum vieillesse ⁽¹⁾	4,4%	3,9%	4,1%

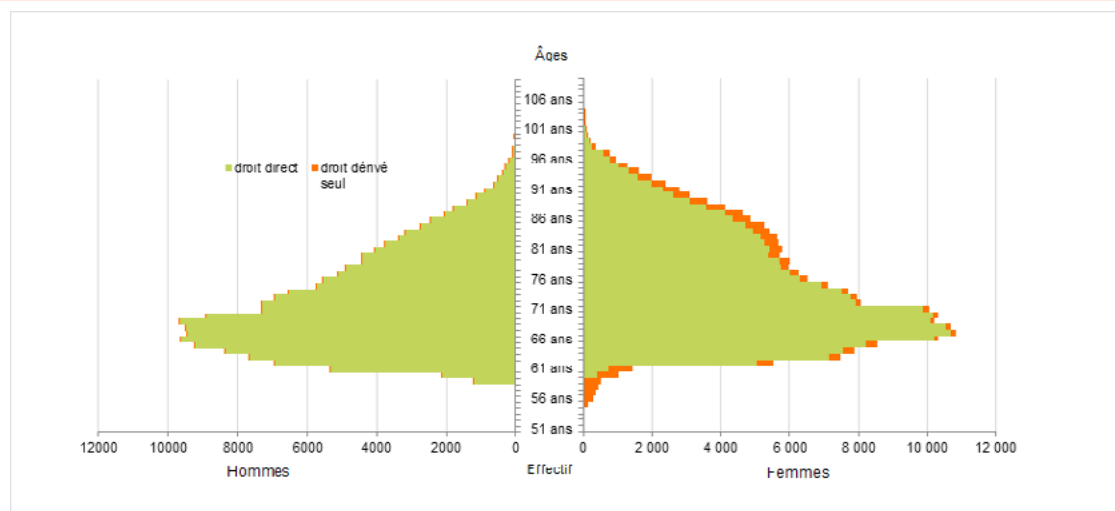
¹ Nombre de retraités bénéficiaires d'une allocation du minimum vieillesse par rapport à l'ensemble des retraités en paiement au 31 décembre.

Retraités résidant dans le département

Nouvelles attributions	Hommes	Femmes	Ensemble
Ensemble des attributions ⁽¹⁾ de droits directs et de droits dérivés	9 302	13 587	22 889
Droits directs (retraites personnelles)	8 806	9 828	18 634
Droits dérivés (retraites de réversion)	496	3 759	4 255
Attributions du minimum vieillesse ⁽²⁾	875	967	1 842
Retraites anticipées et mesures dérogatoires	2 300	784	3 084
Âges moyens au départ de la pension			
Droits directs	62,6 ans	63,3 ans	63,0 ans
Droits dérivés	75,1 ans	73,5 ans	73,7 ans
Proportions par rapport aux droits directs contributifs			
Polypensionnés	42,0%	34,1%	37,8%

Retraités en paiement au 31 décembre	Hommes	Femmes	Ensemble
Nombre total de retraités	175 363	218 312	393 675
Retraités percevant un droit direct seul	171 104	150 682	321 786
Retraités percevant un droit dérivé seul	466	14 915	15 381
Retraités percevant les deux à la fois	3 793	52 715	56 508
Minimum vieillesse ⁽³⁾	7,1%	5,7%	6,3%
Retraites anticipées et mesures dérogatoires	17 776	4 989	22 765
Âges moyens des retraités (droits directs et droits dérivés)	73,4 ans	75,2 ans	74,4 ans
Montant global mensuel moyen de la pension servie par le régime général ⁽⁴⁾	837 €	622 €	718 €
Montant global mensuel moyen de la pension servie aux retraités ayant une carrière complète au régime général ⁽⁵⁾	1 162 €	1 017 €	1 103 €
Minimum contributif par rapport aux droits directs contributifs	20,7%	51,0%	37,0%

Pyramide des âges des résidents



¹ Attributions d'une retraite de droit direct ou de droit dérivé au cours de l'année quelle que soit la date d'effet de la pension.

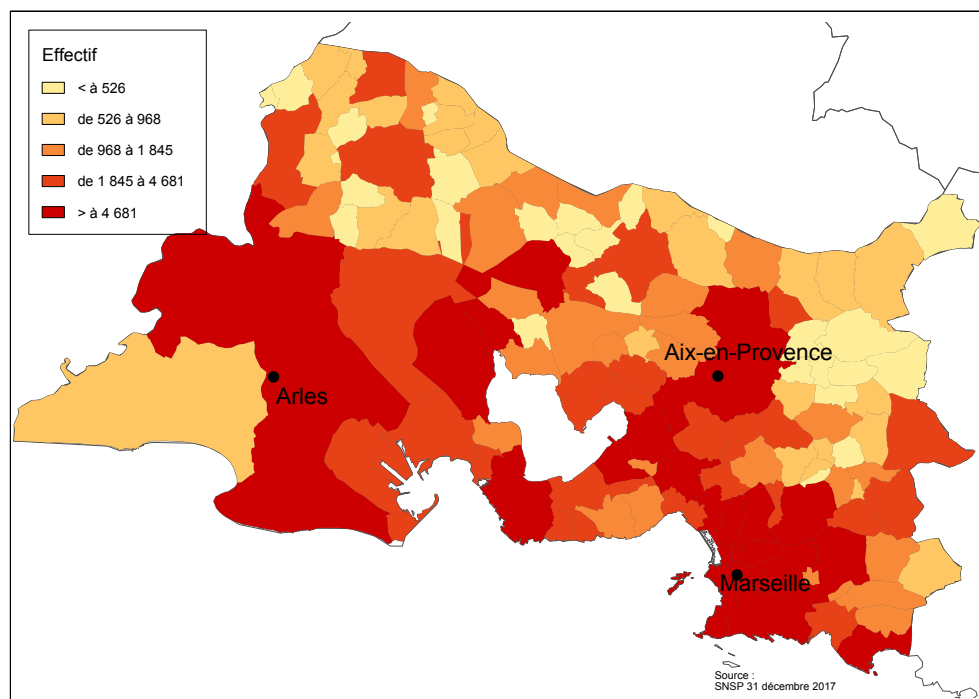
² Dénombrement des allocations du minimum vieillesse.

³ Nombre de retraités bénéficiaires d'une allocation du minimum vieillesse par rapport à l'ensemble des retraités en paiement au 31 décembre.

⁴ Ensemble des avantages de droit direct et de droit dérivé servis : montant de base après application des règles de minimum (minimum contributif ou minimum des pensions de réversion) et maximum (écrêtement du plafond de la Sécurité sociale) + compléments de pensions éventuels.
Montant brut avant prélèvements sociaux et hors régimes complémentaires.

⁵ Pensions de droit direct calculées à taux plein et sans prorata de durée d'assurance au régime général.

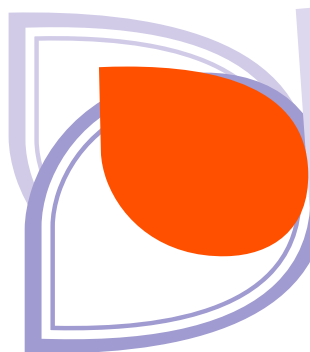
Retraités du régime général par commune



Statistiques des trois communes les plus peuplées du département

Retraités en paiement au 31 décembre par commune de résidence	Hommes	Femmes	Ensemble
Marseille			
Nombre total de retraités	58 057	78 599	136 656
Retraités percevant un droit direct seul	56 501	54 622	111 123
Retraités percevant un droit dérivé seul	147	4 876	5 023
Retraités percevant les deux à la fois	1 409	19 101	20 510
Minimum vieillesse ⁽¹⁾	10,9%	7,7%	9,0%
Aix-en-Provence			
Nombre total de retraités	10 811	14 448	25 259
Retraités percevant un droit direct seul	10 622	10 537	21 159
Retraités percevant un droit dérivé seul	24	928	952
Retraités percevant les deux à la fois	165	2 983	3 148
Minimum vieillesse ⁽¹⁾	6,9%	4,5%	5,5%
Arles			
Nombre total de retraités	4 982	6 229	11 211
Retraités percevant un droit direct seul	4 848	4 201	9 049
Retraités percevant un droit dérivé seul	16	517	533
Retraités percevant les deux à la fois	118	1 511	1 629
Minimum vieillesse ⁽¹⁾	6,5%	6,5%	6,5%

¹ Nombre de retraités bénéficiaires d'une allocation du minimum vieillesse par rapport à l'ensemble des retraités en paiement au 31 décembre.

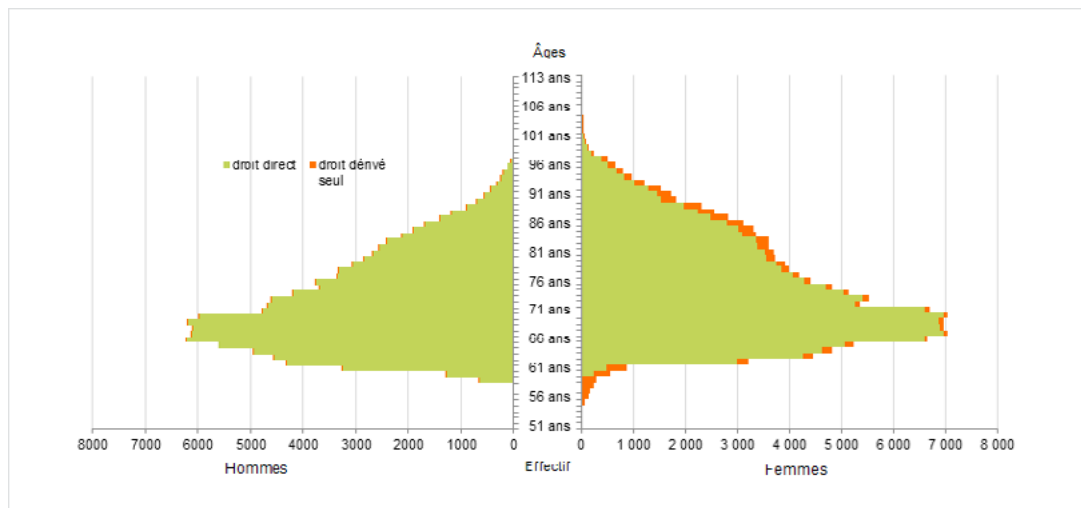


Retraités résidant dans le département

Nouvelles attributions	Hommes	Femmes	Ensemble
Ensemble des attributions ⁽¹⁾ de droits directs et de droits dérivés	5 014	7 796	12 810
Droits directs (retraites personnelles)	4 752	5 548	10 300
Droits dérivés (retraites de réversion)	262	2 248	2 510
Attributions du minimum vieillesse ⁽²⁾	441	493	934
Retraites anticipées et mesures dérogatoires	1 177	456	1 633
Âges moyens au départ de la pension			
Droits directs	62,6 ans	63,3 ans	63,0 ans
Droits dérivés	74,3 ans	73,5 ans	73,6 ans
Proportions par rapport aux droits directs contributifs			
Polypensionnés	58,0%	39,4%	48,0%

Retraités en paiement au 31 décembre	Hommes	Femmes	Ensemble
Nombre total de retraités	113 100	140 709	253 809
Retraités percevant un droit direct seul	110 451	101 492	211 943
Retraités percevant un droit dérivé seul	302	8 220	8 522
Retraités percevant les deux à la fois	2 347	30 997	33 344
Minimum vieillesse ⁽³⁾	5,2%	4,2%	4,7%
Retraites anticipées et mesures dérogatoires	11 534	3 604	15 138
Âges moyens des retraités (droits directs et droits dérivés)	73,7 ans	75,3 ans	74,6 ans
Montant global mensuel moyen de la pension servie par le régime général ⁽⁴⁾	734 €	589 €	653 €
Montant global mensuel moyen de la pension servie aux retraités ayant une carrière complète au régime général ⁽⁵⁾	1 159 €	1 015 €	1 094 €
Minimum contributif par rapport aux droits directs contributifs	22,7%	48,7%	36,7%

Pyramide des âges des résidents



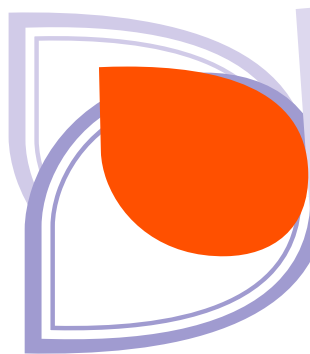
¹ Attributions d'une retraite de droit direct ou de droit dérivé au cours de l'année quelle que soit la date d'effet de la pension.

² Dénombrement des allocations du minimum vieillesse.

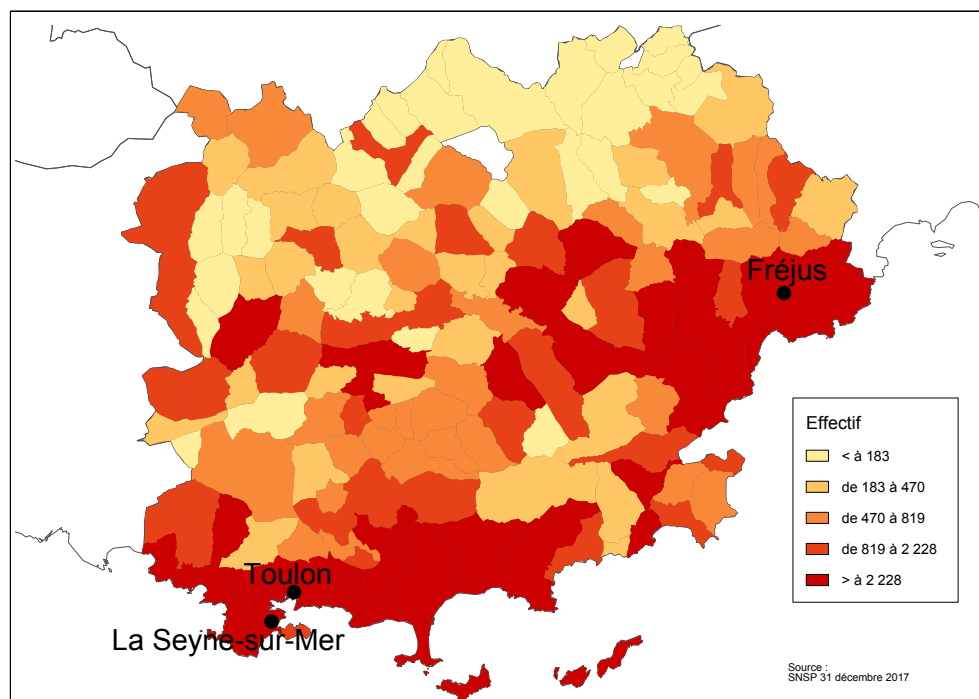
³ Nombre de retraités bénéficiaires d'une allocation du minimum vieillesse par rapport à l'ensemble des retraités en paiement au 31 décembre.

⁴ Ensemble des avantages de droit direct et de droit dérivé servis : montant de base après application des règles de minimum (minimum contributif ou minimum des pensions de réversion) et maximum (écrêtement du plafond de la Sécurité sociale) + compléments de pensions éventuels.
Montant brut avant prélèvements sociaux et hors régimes complémentaires.

⁵ Pensions de droit direct calculées à taux plein et sans prorata de durée d'assurance au régime général.



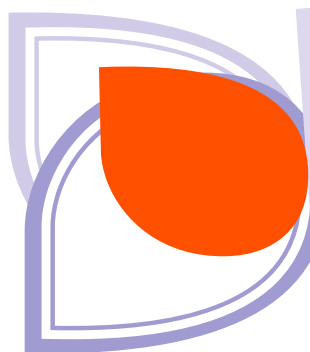
Retraités du régime général par commune



Statistiques des trois communes les plus peuplées du département

Retraités en paiement au 31 décembre par commune de résidence	Hommes	Femmes	Ensemble
Toulon			
Nombre total de retraités	14 167	20 184	34 351
Retraités percevant un droit direct seul	13 818	14 078	27 896
Retraités percevant un droit dérivé seul	38	1 451	1 489
Retraités percevant les deux à la fois	311	4 655	4 966
Minimum vieillesse ⁽¹⁾	11,8%	7,6%	9,3%
Seyne-sur-Mer (La)			
Nombre total de retraités	6 602	8 444	15 046
Retraités percevant un droit direct seul	6 439	5 805	12 244
Retraités percevant un droit dérivé seul	11	584	595
Retraités percevant les deux à la fois	152	2 055	2 207
Minimum vieillesse ⁽¹⁾	7,2%	5,8%	6,4%
Fréjus			
Nombre total de retraités	6 449	8 184	14 633
Retraités percevant un droit direct seul	6 283	5 812	12 095
Retraités percevant un droit dérivé seul	18	402	420
Retraités percevant les deux à la fois	148	1 970	2 118
Minimum vieillesse ⁽¹⁾	6,4%	3,7%	4,9%

¹ Nombre de retraités bénéficiaires d'une allocation du minimum vieillesse par rapport à l'ensemble des retraités en paiement au 31 décembre.

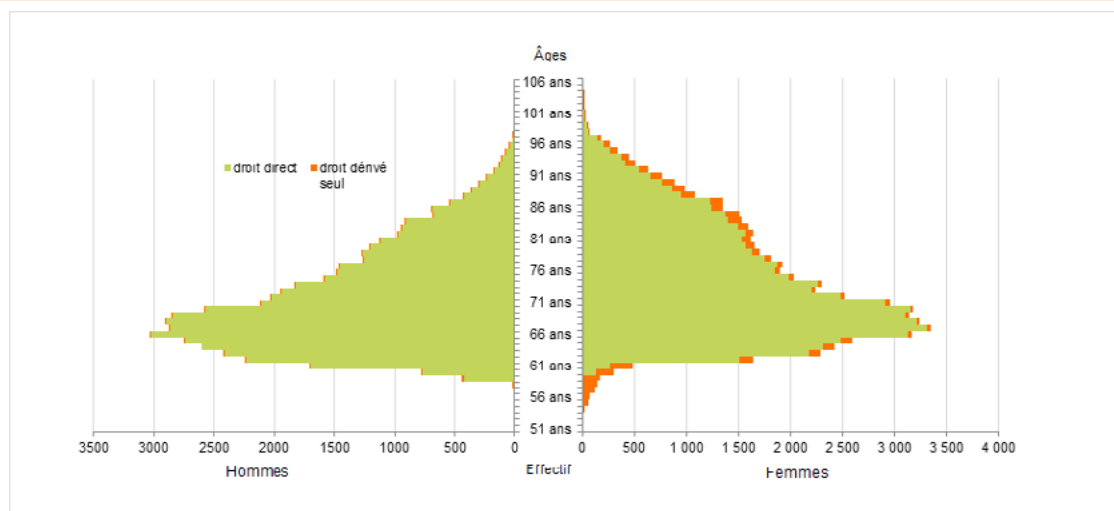


Retraités résidant dans le département

Nouvelles attributions	Hommes	Femmes	Ensemble
Ensemble des attributions ⁽¹⁾ de droits directs et de droits dérivés	2 793	4 013	6 806
Droits directs (retraites personnelles)	2 607	2 850	5 457
Droits dérivés (retraites de réversion)	186	1 163	1 349
Attributions du minimum vieillesse ⁽²⁾	212	232	444
Retraites anticipées et mesures dérogatoires	751	240	991
Âges moyens au départ de la pension			
Droits directs	62,5 ans	63,2 ans	62,9 ans
Droits dérivés	76,4 ans	73,2 ans	73,7 ans
Proportions par rapport aux droits directs contributifs			
Polypensionnés	52,4%	43,4%	47,7%

Retraités en paiement au 31 décembre	Hommes	Femmes	Ensemble
Nombre total de retraités	51 150	64 399	115 549
Retraités percevant un droit direct seul	49 472	45 062	94 534
Retraités percevant un droit dérivé seul	294	3 899	4 193
Retraités percevant les deux à la fois	1 384	15 438	16 822
Minimum vieillesse ⁽³⁾	5,2%	4,4%	4,7%
Retraites anticipées et mesures dérogatoires	6 734	1 763	8 497
Âges moyens des retraités (droits directs et droits dérivés)	73,0 ans	74,9 ans	74,0 ans
Montant global mensuel moyen de la pension servie par le régime général ⁽⁴⁾	757 €	574 €	655 €
Montant global mensuel moyen de la pension servie aux retraités ayant une carrière complète au régime général ⁽⁵⁾	1 150 €	987 €	1 081 €
Minimum contributif par rapport aux droits directs contributifs	22,9%	55,2%	40,4%

Pyramide des âges des résidents



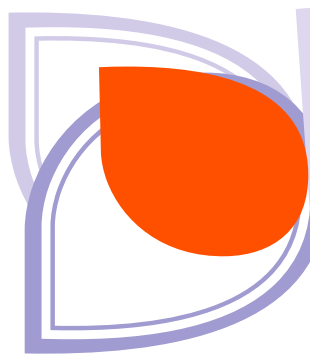
¹ Attributions d'une retraite de droit direct ou de droit dérivé au cours de l'année quelle que soit la date d'effet de la pension.

² Dénombrement des allocations du minimum vieillesse.

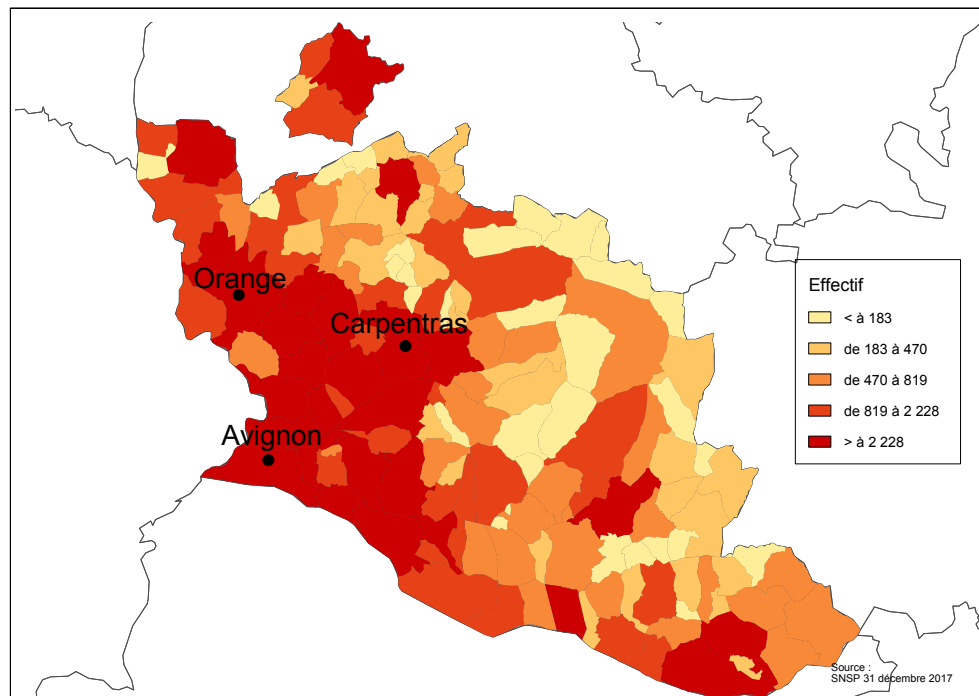
³ Nombre de retraités bénéficiaires d'une allocation du minimum vieillesse par rapport à l'ensemble des retraités en paiement au 31 décembre.

⁴ Ensemble des avantages de droit direct et de droit dérivé servis : montant de base après application des règles de minimum (minimum contributif ou minimum des pensions de réversion) et maximum (écrêtement du plafond de la Sécurité sociale) + compléments de pensions éventuels.
Montant brut avant prélèvements sociaux et hors régimes complémentaires.

⁵ Pensions de droit direct calculées à taux plein et sans prorata de durée d'assurance au régime général.



Retraités du régime général par commune



Statistiques des trois communes les plus peuplées du département

Retraités en paiement au 31 décembre par commune de résidence	Hommes	Femmes	Ensemble
Avignon			
Nombre total de retraités	6 929	9 830	16 759
Retraités percevant un droit direct seul	6 683	6 812	13 495
Retraités percevant un droit dérivé seul	27	608	635
Retraités percevant les deux à la fois	219	2 410	2 629
Minimum vieillesse ⁽¹⁾	12,0%	7,6%	9,4%
Orange			
Nombre total de retraités	2 583	3 493	6 076
Retraités percevant un droit direct seul	2 502	2 313	4 815
Retraités percevant un droit dérivé seul	19	236	255
Retraités percevant les deux à la fois	62	944	1 006
Minimum vieillesse ⁽¹⁾	5,6%	5,7%	5,6%
Carpentras			
Nombre total de retraités	2 592	3 322	5 914
Retraités percevant un droit direct seul	2 501	2 236	4 737
Retraités percevant un droit dérivé seul	13	193	206
Retraités percevant les deux à la fois	78	893	971
Minimum vieillesse ⁽¹⁾	9,5%	7,0%	8,1%

¹ Nombre de retraités bénéficiaires d'une allocation du minimum vieillesse par rapport à l'ensemble des retraités en paiement au 31 décembre.